

CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE UNIVERSTAIRE DU 12 DECEMBRE 1991

Etaient présents :

Mme GIVAIS, Melle JUHEN,
MM. TORGUET, DELHAISE, DOROBISZ, MOREL, BALENGHIEN, R. BURY, GARÇON,
MONCHY, PSONKA.

Ont donné pouvoir :

M. DEFRENNE à M. TORGUET ; M. REGNIER à M. DELHAISE ; M. LEROY à MELLE JUHEN.

Invités : Mme DAUM, Melle STEINER, MM. FREVILLE, M. BURY.

Excusés : Mme CHABBERT, Melle PLAISANT, M. CURE, DEFRENNE, LEROY, REGNIER.

LES DECISIONS

- Approbation du CR du 17 octobre 91
- Avis favorable pour les demandes d'habilitation :
 - . Maîtrise de gestion-économie
 - . DESS droit des contentieux
 - . Licence EEA
 - . Licence d'informatique
 - . DESS traitement électronique de l'information
- Avis favorable pour la formation "conception, réalisation et gestion de l'environnement bâti" - ERASMUS -.
- Avis favorable à la déclaration d'intention pour la création d'un IUP communication.

INFORMATIONS DU PRESIDENT

M. PETIT, Président du CEVU

- fait état d'une rencontre avec MM. REVAUX (Directeur du Restaurant Universitaire) et BARFETY (Directeur du CROUS) le 6 décembre 1992 à propos des problèmes dûs à la fermeture du Restaurant Universitaire le soir après le 15 juin. Les étudiants auront dès cette année la possibilité de trouver un service de restauration ouvert le soir à la Résidence jusqu'au 9 ou 10 juillet 1992.
- accueille Melle JUHEN, nouveau membre élu, en remplacement de M. MACHELART ;
- lit le projet de lettre que les enseignants du DEUG sciences vont envoyer au ministère. Ce texte concerne le projet de réforme des premiers cycles ;
- informe le conseil qu'il doit compléter certaines commissions :

- 1) Commission vie de l'étudiant : la moitié des étudiants du CEVU ; 1 AITOSS du CEVU
- 2) Conseil de documentation (BU) : 2 étudiants à élire parmi les usagers des 3 conseils
- 3) Commission sociale d'établissement : 2 étudiants.

PROGRAMME ECTS D'ERASMUS

- M. DELHAISE présente le programme ECTS du bureau ERASMUS : c'est un système européen de crédits académiques (U.V. capitalisables) transférables dans toute la CEE (voir article de presse, en annexe).

A signaler qu'à partir de l'an prochain certains pays de l'AELE, association européenne de libre échange, pourront participer à ECTS. Rappelons que l'AELE regroupe l'Islande, la Finlande, la Norvège, la Suède, l'Autriche, la Suisse et le Liechtenstein.

Toutes les formations de la filière gestion de l'université devront découper leur programme en crédits si elles souhaitent intégrer ECTS. La filière gestion accueillera l'an prochain plus de 1000 étudiants (DUT TC, DUT GEA, DEUG sciences économiques et sociales, licence de gestion-économie, DEMI, MSTCF, DESS gestion des affaires européennes et internationales, DESS négociateurs trilingues).

CONVENTION IUFM

L'IUFM du Nord-Pas-de-Calais, le plus important de France de part ses effectifs, est rattaché aux universités de l'académie, donc à celle de Valenciennes.

Le projet de convention a pour objet de fixer les principes et les modalités de collaboration entre les 2 établissements : ils sont décrits en 4 titres (relations pédagogiques, recherche, dispositions organiques et moyens matériels-personnels) regroupant 16 articles.

Modifications apportées :

- article 4, le dernier alinéa est remplacé par : "l'UVHC réfléchira à la mise en place de formations de licences permettant l'accès à l'IUFM".

- article 10, 8ème et 9ème lignes : remplacer "sur" par "en matière", et "en" par "d".

- article 11, 2ème ligne, ajouter ", en fonction de l'ordre du jour," après "consultatif".

- article 12, supprimer lignes 1 et 2, 3ème ligne, remplacer "Ainsi, les" par "Les" ; ajouter après "le directeur de l'IUFM" : "qui mettront en place des procédures de concertation à cet effet".

M. Delhaise rappelle que le BTS n'a jamais été considéré comme un diplôme de 1er cycle universitaire, alors que le DUT est un diplôme universitaire.

CONTRAT QUADRIENNAL : DEMANDES D'HABILITATIONS

Dans le cadre du contrat quadriennal de développement de l'université, signé le 29 janvier 1990, les formations créées sont habilitées jusqu'en 1994. Ce contrat prévoyant de nouvelles négociations à mi-parcours, l'université va proposer de nouvelles demandes d'habilitations de formations diplômantes: elles sont examinées par le CEVU.

Faculté de droit :

- **Maîtrise de gestion-économie** qui devra être "découpée" en crédits pour pouvoir être présentées au bureau ERASMUS afin d'intégrer le programme ECTS) : approuvé à l'unanimité.

- **DESS droit des contentieux** : approuvé à l'unanimité.

Institut des sciences et techniques :

- **"Conception, Réalisation et Gestion de l'environnement bâti"** ; formation permanente, projet ERASMUS N° ICP 91 E1 1308/02 recrutement à bac + 5, études à temps plein à Valenciennes de novembre à mars, 10 à 15 étudiants, programme ERASMUS avec les universités de Liège, Porto et Naples, en liaison avec 2 fédérations professionnelles françaises : promoteurs immobiliers et bâtiment. Approuvé à l'unanimité.

- **Licence de sciences physiques** (physique et chimie) : déjà approuvée par le CEVU et le CA ; sera à nouveau présentée au ministère dans le cadre de la diversification des seconds cycles de l'ISTV afin, notamment, d'augmenter le recrutement des professeurs du second degré.

- **IUP "ingénierie en bâtiment, gestion de l'espace et informatique"** ; ce projet qui a déjà été approuvé, propose 2 options : réseaux (approche technique) ; conception et techniques du bâtiment (approche "économiste").

- **Licence EEA** (électronique, électrotechnique, automatique) : elle constituerait le diplôme national de sortie en 2ème année de l'IUP "électronique et automatisation intégrée". Les titulaires d'un DEUG sciences A pourront être admis de plein droit (admission sur dossier pour les autres diplômes).
Projet adopté à l'unanimité.

- filière informatique : **"Licence d'informatique, mention modélisation"**. Cette demande s'inscrit dans le cadre de la diversification des filières de second cycle de l'ISTV qui doit permettre une meilleure orientation. Cette licence présente une double compétence en informatique et en mathématiques appliquées pour analyser, concevoir et suivre l'évolution de tous les logiciels utilisés dans le monde de l'entreprise (facultés d'abstraction et de raisonnement développées par les maths, sens du concret acquis par la pratique des contraintes imposées par le matériel).

Par rapport à l'école d'ingénieur en génie informatique de l'ISTV elle est une formation plus théorique. Des passerelles seront envisagées avec la filière mathématiques.
Projet adopté à l'unanimité.

- **DESS traitement électronique de l'information.**

L'IUP "électronique et automatisation intégrée" offre 2 options. Les ingénieurs-maîtres de l'option automatique pourront prolonger leurs études par le DESS informatisation et communication homme-machine. Ce projet de DESS, dont la mise en place est demandée pour 94/95, constituerait une poursuite d'études pour l'option électronique.

Projet adopté à l'unanimité.

- **Licence de technologie**

Le directeur de l'ISTV, A. Fréville, informe le CEVU d'un souhait de la direction de l'IUFM : la création d'une licence de technologie afin de former des professeurs pour les collèges. Cette licence à créer, à l'image de celle de lettres-langues, recruterait essentiellement des DUT et BTS.

- **IUP communication ?**

M. Tournier précise que le ministère vient de lancer un appel d'offre pour la création de nouveaux IUP. Il rappelle ensuite les difficultés qui apparaissent à l'UVHC dans le secteur des formations à la communication.

Ces difficultés, et des propositions de solution, sont d'ailleurs relatées dans le rapport du comité national d'évaluation, rapport qui vient de paraître. Une solution pourrait être la création d'un IUP communication (en technologie audiovisuelle). Par ailleurs un expert du ministère a laissé entendre qu'une des 2 formations à la communication était "condamnée". C'est pourquoi le président de l'université souhaite que le CEVU se prononce pour une demande de création d'un IUP communication. Cette déclaration d'intention est adoptée à la quasi-unanimité (1 abstention, 1 voix contre).

QUESTIONS DIVERSES

M. PETIT demande l'avis du CEVU sur une proposition de M. NOGACKI, Vice-Président des Actions Extérieures Culturelles : Dans le cadre du Festival du Cinéma qui se tiendra début avril à Valenciennes il est prévu une journée de tables rondes et de conférences avec le concours de réalisateurs et metteurs en scène français et étrangers. Pour permettre aux étudiants d'assister et de participer à ces activités culturelles M. NOGACKI suggère de libérer une journée en l'occurrence le vendredi 3 avril. Le Conseil émet un avis favorable.

M. ROGER, Président du VUC attire l'attention du Conseil sur les difficultés rencontrées pour obtenir une structure d'accueil pour le club sportif qui réunit 700 adhérents. Diverses solutions envisagées précédemment ne pouvant être réalisées. M. DELHAISE, Vice-président chargé de la logistique, conscient de ces problèmes suggère l'aménagement d'un décrochement dans les nouveaux bâtiments installés (BSN).